



NOMBRE DE MEMBRES

Séance du 31/03/2026

afférents	qui ont pris	
au Conseil Municipal	En exercice part à la	Délibération
11	11	11

L'an deux mille vingt-six et le trente et un mars, à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de Belcastel, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis BESSIERE, Maire.

**Présents :** BESSIERE Jean-Louis, DANTAN Marie-Noëlle, REYNIER Vincent, ALCOUFFE Maryse, RIGAL Régine, GIRARD Christophe, VIGUIE-BOU Audrey, VIGUIE-BOU Corinne, MIEHE Jérémie, ROUQUIER Paul, BOUTARY Victor.

**Absents :**

*Date de la Convocation :* 27/03/2026

*Date d'affichage :* 27/03/2026

Mme Maryse ALCOUFFE a été nommée secrétaire de séance.

#### NOMINATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE\_DE\_2026\_25

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaires des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations. Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ NOMME Maryse ALCOUFFE secrétaire de séance.

**Vote : Pour : 11 ; Contre : 11 ; Abstentions : 11.**

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme.  
Acte dématérialisé,



Le Maire  
Jean-Louis BESSIERE

Le Secrétaire de Séance  
Madame Maryse ALCOUFFE

Acte rendu exécutoire par  
- Publication le 08/04/2026  
- Transmission au contrôle de légalité le 08/04/2026